





Protection contre
le vent jusqu'à
220 km/h



Choix de couleurs et
teintes de toit
personnalisées



Résistance aux
impacts classe 3



Protection supérieure contre les
dommages causés par le vent et
la pluie grâce à leur résistance
élevée à l'arrachement

Demandez une soumission

BMR

Avantis
Coopérative

St-Pascal : 418 492-6343

avantis.coop

BMR Avantis

C'est **PAYANT**

d'être membre de



**C'EST PLUS DE
9 000\$**

en argent Place Saint-Pascal
injecté chez les membres
au cours de la dernière année

**Vous aimeriez devenir
membre gratuitement?**

Louis Turbide au 418 492-2706 poste 105
direction@leplacoteux.com

[@gensdaffairesdesaintpascal](https://www.facebook.com/gensdaffairesdesaintpascal)

MOT D'UNE CONSEILLÈRE

Fin des classes et retour
des festivités de l'été

Alors que les derniers cahiers se referment et que les cartables se rangent pour de bon, l'ambiance commence déjà à changer dans notre belle municipalité. Le soleil se couche plus tard, les rires des enfants résonnent dans les parcs et les vélos refont leur apparition dans les rues : pas de doute, l'été est à nos portes!



La fin des classes marque un moment important, autant pour les élèves que pour les familles. C'est le temps de célébrer les efforts, les progrès, les réussites — grandes et petites — de l'année scolaire. Bravo à tous les jeunes pour leur persévérance et félicitations aux finissants de tous les niveaux!

Et maintenant... place à la détente et aux festivités estivales!

Comme chaque année, notre Ville vous prépare un calendrier d'activités diversifiées pour toute la famille (liste non exhaustive) :

- **Parties baseball mineur, senior, junior** : surveillez les réseaux sociaux pour les dates;
- **Soccer** : 2 juin au 27 août;
- **Tire de tracteur** : Samedi 21 juin
- **Tournoi baseball mineur** : 26 au 29 juin;
- **Programmation du Gazébo** : Mercredis 2 juillet, 9 juillet, 23 juillet et 6 août;
- **Astronomie** : Jeudi 26 juin, jeudi 10 juillet et mardi 12 août au Camp Richelieu;
- **Fête du Canada** : Mardi 1^{er} juillet;
- **Safari Condo** : 3 au 6 juillet;
- **Festival Archipel à la Place de l'Expo** : Samedi 12 juillet;
- **Symposium de peinture à la Place de l'Expo** : 14 au 19 juillet;
- **Expo Saint-Pascal** : 17 au 20 juillet;
- **Festival Bonjour la visite** : 31 juillet au 3 août;
- **Marché de l'Expo** : tous les dimanches du 8 juin au 2 novembre;
- **Les jeudis apéro à la Place de l'Expo** : 26 juin, 10 octobre, 24 juillet, 7 et 21 août;
- **Les Ateliers des Savoirs Desjardins à la Place de l'Expo** : 29 juin, 6 et 27 juillet, 31 août, 28 septembre, tous à 10 h 30;
- **Festival des champignons forestiers à la Place de l'Expo** : 19 au 21 septembre.

Ces rendez-vous sont l'occasion parfaite de se retrouver entre amis et voisins, de tisser de nouveaux liens et de profiter pleinement de notre milieu de vie dynamique, chaleureux et à échelle humaine.

Restez à l'affût! Les activités seront annoncées en ligne, sur le site Internet de la Ville et sur la page Facebook de la Ville de Saint-Pascal.

En attendant, je vous souhaite un été rempli de sourires, de crème glacée et de liberté retrouvée. Bonnes vacances à tous et au plaisir de vous croiser!

Josée Chouinard, conseillère siège 3

Sommaire

Mot d'une conseillère.....	3
Rapport financier 2024	4-5
Résumé des séances du conseil.....	5-6
À la Une.....	7
25 ans de service pour Rémi Pelletier.....	7
Message du service des travaux publics.....	7
30 ^e Symposium de peinture du Kamouraska	8
Arthur le marcheur fait escale à Saint-Pascal	8
Programmation du Marché de l'Expo	9
L'Atelier des Savoirs Desjardins.....	9
La marche avec Pitou.....	9
Horaire des bureaux municipaux.....	9
Festival Archipel	10
Roller-Hockey Adulte	10
CPA - Remerciements	10
Des nouvelles de votre bibliothèque.....	11
Formation espèces aquatiques envahissantes	11
Offre d'emploi - Fabrique Saint-Pascal	12
Service d'aide à l'emploi.....	12
Des nouvelles de Quartier-Jeunesse	13
Message de l'APHK.....	14
Des nouvelles du Cercle de fermières.....	14
Souper des Chevaliers de Colomb.....	14

**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024
DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL (déposé le 2 juin 2025)**

Selon l'article 105.2.2. de la Loi sur les cités et villes, la mairesse doit, normalement, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités déterminées par le conseil. Voici donc mon rapport sur les états financiers vérifiés de l'année 2024.

États financiers 2024

Les états financiers de l'année 2024 ont été préparés par le vérificateur externe Mallette, Société de comptables professionnels agréés. Les états révèlent un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 477 339 \$.

Ce montant s'explique par des revenus supérieurs attribuables à des subventions reçues en 2024, mais pour des travaux réalisés en 2023 et des revenus de taxations par suite de mises à jour reçues en cours d'année. Quant aux dépenses, elles ont été plus élevées par rapport à celles budgétées, plus particulièrement aux départements de l'hygiène du milieu.

Programme triennal des immobilisations

Des dépenses en immobilisations ont été faites dans l'année 2024 pour un montant de 7 355 744 \$ et les principales réalisations sont les suivantes :

- Rénovation du centre communautaire;
- Trottoir boul. Hébert;
- Pavage rue Notre-Dame;
- Ponceau route Moreau;
- Aqueduc St-Yves/Beaudet;
- Télémétrie, équipement divers à l'usine d'eau potable;
- Travaux de vannes de conduite et ventilation à l'usine d'eau potable;
- Bornes de recharge.

Excédent accumulé au 31 décembre 2024

À la fin de cet exercice, l'excédent accumulé non affecté est de 809 911 \$. Dans le futur, le conseil municipal peut décider d'affecter une partie ou même la totalité de cet excédent à des fins particulières et en réserver les montants de façon formelle. Suite à la réalisation du surplus d'exercice 2024, le surplus accumulé non affecté est plus près de la ligne directive de 10 % du budget de la Ville pour avoir un fonds pour pallier les imprévus et aux premiers mois de l'année en attendant le premier versement du nouveau compte de taxe.

Réserves financières

Par le passé, une réserve financière a été créée pour le financement de dépenses futures relatives au pompage, à la déshydratation, à la disposition et au traitement des boues des étangs aérés ainsi qu'à l'entretien et à la réfection du lit de séchage. Au 31 décembre 2024, le montant de la réserve s'élève à 415 075 \$.

De plus, une autre réserve a été créée pour le financement de dépenses futures relatives à l'approvisionnement, au traitement et à la distribution d'eau potable. Au 31 décembre 2024, le montant de la réserve s'élève à 35 535 \$.

Fonds de roulement

La Ville dispose d'un montant de 400 000 \$ pour emprunter au fonds de roulement les deniers dont elle peut avoir besoin pour financer, entre autres, des dépenses en immobilisations. Le fonds non engagé au 31 décembre 2024 est de 213 468 \$. Le conseil peut emprunter à ce fonds et ainsi éviter un financement à long terme.

Endettement à long terme

Les remboursements en capital et intérêts sur la dette à long terme représentent environ 14 % des revenus de taxes réalisés au cours de l'année 2024. Au 31 décembre 2024, le montant de l'endettement total à long terme à la charge de la Ville est de 12 246 879 \$. La Ville de Saint-Pascal se situe au même

Publié par Ville de Saint-Pascal
465, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
418 492-2312

Courriel: hoteldeville@villestpascal.com
Site Internet: www.villesaintpascal.com

Veillez noter que l'éditeur se réserve également le droit de choisir les articles qui seront publiés de même que de modifier certains textes.

Parutions de l'année 2025 : février, mars, avril, mai, juin, août, octobre, novembre et décembre

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN : 1201-9305

Prochaine parution : **5 septembre 2025** - Date de tombée : **18 août 2025**

niveau d'endettement (endettement total net par unité d'évaluation) que les autres municipalités du Québec de 2 000 à 10 000 habitants selon le profil financier établi par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Au 31 décembre 2024, la dette de la Ville évolue en fonction des services municipaux dispensés aux citoyens et des choix des projets à réaliser selon les décisions du conseil municipal.

Rémunération des élus

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le rapport financier 2024 inclus une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil a reçues de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal. Ces informations seront publiées sur le site Internet de la municipalité par la publication de ce rapport. En voici les détails :

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024		
Nom de l' élu(e)	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Solange Morneau	30 552 \$	15 276 \$
Isabelle Chouinard	8 872 \$	4 436 \$
Céline Langlais	10 127 \$	5 064 \$
François Gagné-Bérubé	8 872 \$	4 436 \$
Rémi Pelletier	9 079 \$	4 540 \$
Francis Ouellet	8 954 \$	4 477 \$
Josée Chouinard	8 872 \$	4 436 \$

Conclusion

Voici ce qui complète les faits saillants du rapport financier de l'année 2024. Toutefois, les séances du conseil municipal sont enregistrées et diffusées sur le site Web de la Ville. Un auditeur comptable du bureau de Mallette, Monsieur Pascal Briand, a présenté, à la séance du 5 mai 2025, les états financiers de la Ville pour l'exercice financier 2024. Si vous souhaitez plus de détails, vous pouvez consulter cette séance.

La santé financière de notre Ville reste bonne, mais nous devons redoubler de prudence pour 2025 et 2026. Sachez que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin de conserver notre santé financière tout en offrant le meilleur service possible à la population.

Solange Morneau, mairesse

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

Séance ordinaire du 7 avril 2025

Lors de cette séance, Monsieur Rémi Pelletier, conseiller a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 413-2025 décrétant des travaux de remplacement d'un ponceau sur le 4^e Rang Est et autorisant un emprunt de 543 920 \$ pour en acquitter les coûts et Monsieur Francis Ouellet, conseiller a procédé au dépôt du projet de règlement.

Madame Josée Chouinard, conseillère a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 414-2025 modifiant le Règlement numéro 410-2025 décrétant une tarification des biens et services à la Ville de Saint-Pascal et Monsieur Francis Ouellet, conseiller a procédé au dépôt du projet de règlement.

Le conseil municipal a résolu :

- d'autoriser une appropriation au surplus accumulé non affecté de la Ville d'un montant de 34 157,69 \$ pour le paiement des dépenses liées au projet de centre de formation et d'entraînement pratique en sécurité incendie dans l'avenue du Parc.
- d'autoriser le paiement d'un montant total de 324 707 \$ au ministère de la Sécurité publique pour les services de la Sûreté du Québec.
- d'autoriser le paiement à l'UMQ d'un montant total de 11 502,80 \$ incluant les taxes pour les fonds de garantie en responsabilité et en biens réparti de la façon suivante : 4 786 \$ représentant la quote-part de la Ville à la franchise collective en responsabilité, 4 678 \$ pour la quote-part de la Ville au fonds de garantie pour les biens, 1 773,26 \$ pour les honoraires de l'UMQ, et les taxes au montant de 265,54 \$.
- d'octroyer un contrat d'un montant de 12 598,24 \$ incluant les taxes à Toiture C.V. Dionne pour la réalisation de travaux à la toiture du centre de formation et d'entraînement pratique en sécurité incendie.
- d'octroyer le contrat pour le contrôle de la végétation sur les berges des étangs aérés à Les Gazons Tessier inc. pour une période de trois ans, soit pour les années 2025, 2026 et 2027 au montant total de 11 037,60 \$ incluant les taxes.
- d'accepter l'offre de service de PG Solutions inc. au montant total de 6 981,28 \$ incluant les taxes en regard de l'acquisition, de l'implantation, de la formation et du soutien annuel relativement au logiciel SYGEM-Élections.
- d'autoriser l'achat de trois habits de combat incendie auprès de Protection incendie CFS ltée au montant total de 10 711,03 \$ incluant les taxes.
- de ratifier les termes de l'entente d'autorisation de passage pour le sentier des Sept-Chutes à intervenir avec Ferme Sofia inc. pour la période du 15 mai 2025 au 15 mai 2026.

- de ratifier les termes de l'entente d'autorisation de passage pour le sentier des Sept-Chutes à intervenir avec 9511-2785 Québec inc. pour la période du 15 mai 2025 au 15 mai 2026.
- de ratifier les termes de l'entente d'autorisation de passage pour le sentier des Sept-Chutes à intervenir avec Monsieur Luc Paradis pour la période du 15 juin 2025 au 15 juin 2026.
- de décréter l'ouverture de la rue Marie-Anne-Fournier à titre de voie publique sur le lot numéro 6 445 421 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Kamouraska.
- d'adopter le plan de protection des sources d'eau potable de la Ville de Saint-Pascal et de la Municipalité de Mont-Carmel.
- d'adopter le Programme d'aide municipale pour l'achat de produits d'hygiène personnelle durables pour les années financières 2025 à 2027 et d'autoriser le versement d'une somme totale de 3 000 \$ annuellement dans ledit programme.
- de s'engager à élaborer et à mettre en œuvre un plan de gestion des actifs (PGA) en eau afin d'optimiser la gestion des actifs municipaux et de transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au plus tard le 31 décembre 2026 le sommaire PGA ainsi que les informations requises par ce dernier.
- d'adresser une demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable pour procéder à la réfection de la chaussée de la rue Taché entre les avenues Patry et Martin, ainsi qu'à celle de la bretelle située à l'intersection de l'avenue Patry et de la rue Taché.
- d'autoriser le paiement d'une somme de 2 000 \$ pour les Services Jeunesse La Travée de Saint-Pascal pour l'édition 2025.
- d'autoriser le versement de ristournes aux organismes suivants pour l'opération du bar au Centre sportif :
 - un montant de 717,60 \$ à Hockey mineur du Kamouraska inc. pour les ventes réalisées lors du tournoi Pascot;
 - un montant de 607,50 \$ au Club de hockey l'Impérial de Saint-Pascal inc.
- d'autoriser la tenue d'un barrage routier par l'APHK le 24 mai 2025, de 9 h à 15 h, à l'intersection de la rue Taché, du boulevard Hébert et de l'avenue Chapleau (coin du bureau de poste).
- de demander au premier ministre du Québec, Monsieur François Legault et à sa ministre responsable de l'Habitation, Madame France-Élaine Duranceau de relancer immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026, de s'engager à assurer son financement à long terme et de rendre à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.
- d'appuyer la demande déposée par la Fédération québécoise des municipalités auprès de la ministre des Affaires municipales qui propose de renforcer le budget alloué au Programme d'assistance financière au loisirs des personnes handicapées et des enfants à besoins particuliers, particulièrement pour le volet accompagnement, de constituer, à court terme, un comité réunissant les parties concernées afin d'examiner en profondeur les enjeux liés aux camps de jour municipaux et de mettre en priorité la création d'une mesure financière dédiée spécifiquement aux camps de jour municipaux.
- d'appuyer la Ville de Blainville dans le dossier Stablex, d'exprimer le désaccord de la Ville de Saint-Pascal en regard de la Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville, de réitérer que les municipalités sont des gouvernements de proximité et de demander au gouvernement du Québec de respecter leurs compétences en aménagement du territoire et de confier au BAPE un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur l'état des lieux concernant la gestion des matières dangereuses résiduelles.
- de proclamer le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

Séance extraordinaire du 14 avril 2025

Lors de cette séance, le conseil municipal a résolu :

- d'adopter le Règlement numéro 413-2025 décrétant des travaux de remplacement d'un ponceau sur le 4^e Rang Est et autorisant un emprunt de 543 920 \$ pour en acquitter les coûts.
- d'adopter le Règlement numéro 414-2025 modifiant le Règlement numéro 410-2025 décrétant une tarification des biens et services à la Ville de Saint-Pascal.
- de ratifier les termes de l'entente de tarification pour les opérations de comptes entreprises avec la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska.
- de procéder à l'embauche de Madame Sarah-Maude Lemelin à titre de coordonnatrice à temps plein pour le camp de jour estival pour la période du 5 mai 2025 au 15 août 2025.
- de procéder à l'embauche de Madame Violette Landry à titre d'aide-coordonnatrice à temps plein pour le camp de jour estival pour la période du 5 mai 2025 au 15 août 2025.
- de ratifier les termes du contrat de travail à intervenir avec Madame Marie-Aimée Pearce pour agir à titre de responsable de la Place de l'Expo pour la période du 2 juin 2025 au 15 décembre 2025.

Louise St-Pierre, avocate, OMA
Greffière
greffe@villestpascal.com

À la une

LA VILLE SOULIGNE L'ENGAGEMENT ET LE DÉVOUEMENT DE PLUSIEURS BÉNÉVOLES

Le 8 mai dernier, la Ville de Saint-Pascal soulignait l'engagement et le dévouement des citoyens impliqués dans sa communauté.

Depuis maintenant plusieurs années, la Ville tient à mettre en lumière le travail remarquable de bénévoles s'étant illustrés au cours de l'année. C'est lors d'une soirée, sous une formule 5 à 7, que la Ville a souligné l'engagement exemplaire de plusieurs bénévoles de la collectivité : madame Madeleine Landry du Centre Accueil-Partage, madame Martine Dionne

de la Maison des jeunes, monsieur Alexandre Laflamme du baseball senior et monsieur Jacques Morrissette de TVCK. Un hommage personnalisé leur a été rendu lors de cette soirée.

La Ville de Saint-Pascal tient encore une fois à remercier ses généreux bénévoles qui offrent de leur temps sans compter. La vitalité de notre communauté est le reflet de votre engagement.

25 ANS DE SERVICE POUR RÉMI PELLETIER

La Ville de Saint-Pascal tient à souligner les 25 ans de service de Monsieur Rémi Pelletier à titre de conseiller municipal. Élu le 11 juin 2000, il s'est investi dans sa communauté à la suite des fusions municipales. Actif dans les domaines de l'urbanisme et de la voirie, il a également siégé pendant 13 ans au conseil d'administration des Gens d'affaires de Saint-Pascal. Il est connu comme un conseiller rationnel, posé et soucieux du bien-être de ses concitoyens.

M. Pelletier a marqué la vie politique de Saint-Pascal par son engagement constant et sa vision pour le développement de sa communauté. Il a œuvré au rapprochement des citoyens et à la consolidation du tissu social.

Ses 13 années passées au conseil d'administration des Gens d'affaires de Saint-Pascal, sa participation au sein de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska et son implication dans le milieu agricole témoignent de son dévouement dans le développement économique de la ville.

Monsieur Pelletier a également joué un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de vie des Pascaliennes et des

Pascaliens. Son implication en urbanisme et en voirie a permis la réalisation de projets concrets de pavage, de développement et de réfection des routes.

Parmi les réalisations auxquelles il a contribué, on compte également la planification stratégique 2020-2030. C'est un projet rassembleur, qui répond aux besoins et aux aspirations de la communauté. Plus récemment, Monsieur Pelletier a participé au projet de réfection du centre communautaire de Saint-Pascal.

En résumé, Rémi Pelletier est un conseiller municipal dévoué et visionnaire, qui a marqué l'histoire de Saint-Pascal par ses réalisations concrètes et son engagement constant auprès de la communauté. Son héritage se poursuit à travers les projets qu'il a initiés et la passion qu'il a su transmettre pour l'implication citoyenne.



MESSAGE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Règlement sur l'arrosage

Dans le règlement municipal, les périodes d'arrosage sont spécifiées de la façon suivante : l'utilisation de l'eau d'aqueduc municipal pour fins d'arrosage de pelouse, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est défendue durant la période du 1^{er} juin au 1^{er} septembre de chaque année à l'exception des périodes suivantes :

Entre 20 h et 22 h :

- Numéros de portes pairs : mardi, jeudi et samedi
- Numéros de portes impairs : mercredi, vendredi et dimanche

La Ville de Saint-Pascal participe à un programme d'économie d'eau potable. Il est donc fortement conseillé d'utiliser des barils de récupération d'eau de pluie pour l'arrosage.

Prenez note qu'il est, en tout temps, interdit d'utiliser l'eau potable pour effectuer, à l'aide d'un boyau d'arrosage, le lavage des entrées publiques et privées.

Quiconque contrevient aux dispositions du règlement 27-2000 est passible d'une amende pouvant varier entre 50 \$ et 2 000 \$. Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration.

L'eau, c'est important... prenons-en soin.

Permis pour nouvelle pelouse

Il est possible pour tout contribuable qui installe ou ensemence une nouvelle pelouse, d'obtenir un permis de la Ville, afin de procéder à l'arrosage aux heures précitées pendant une durée de quinze (15) jours consécutifs après le début des travaux d'ensemencement ou de pose de tourbe. Il est donc important de spécifier la date du début de l'arrosage. Toutefois, l'arrosage permis devra être limité à la superficie de terrain couverte par la nouvelle pelouse. Vous pouvez faire votre demande par courriel ou par téléphone en utilisant les coordonnées ci-bas.

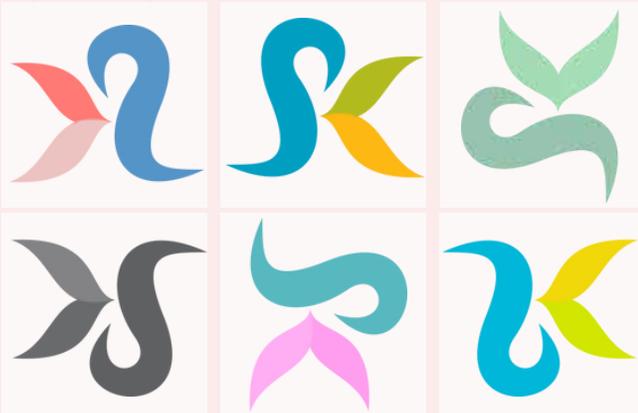
Bernard Tanguay, directeur
Service des travaux publics
travauxpublics@villestpascal.com
418 492-2312, poste 400

SYMPOSIUM

DE PEINTURE DU
KAMOURASKA

DU 14 AU 19 JUILLET 2025

30^{ÈME}
ÉDITION



PLACE DE L'EXPO

700 RUE TACHÉ ST-PASCAL.



30^e SYMPOSIUM DE PEINTURE DU KAMOURASKA À SAINT-PASCAL

Du 14 au 19 juillet 2025, le Symposium de peinture du Kamouraska célèbrera sa 30^e édition à Saint-Pascal, à la Place de l'Expo. Plus de 30 artistes professionnels, venus du Québec et d'ailleurs, seront présents pour peindre en direct, exposer leurs œuvres et échanger avec le public dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Une grande galerie d'art sera ouverte tous les jours de 10 h à 19 h (*à partir de 12 h le lundi), à l'intérieur du bâtiment patrimonial. Chaque fin de journée, des rencontres avec les artistes seront proposées, accompagnées d'un service d'apéritifs. Cette 30^e édition promet une immersion artistique complète et unique dans un cadre inspirant.

Le point culminant de la semaine sera la soirée vernissage, le vendredi 18 juillet dès 18 h. Ce moment festif, au coût de 50 \$ par personne, réunira artistes et organisateurs pour une célébration haute en couleur : bouchées, breuvages, musique d'ambiance, témoignages et moments de commémoration seront au rendez-vous. Un véritable banquet artistique à ne pas manquer!

Pour plus d'informations : symposiumdukamouraska.com

SYMPOSIUM DE PEINTURE

Pour vous procurer un billet pour
la soirée vernissage du 18 juillet,
contactez le 418 868-9819
ou le 418 863-7448.

L'INSPIRATION SUR DEUX JAMBES : ARTHUR LE MARCHEUR FAIT ESCALE À SAINT-PASCAL



Saint-Pascal a eu l'honneur d'accueillir Arthur le marcheur le 27 mai dernier, dans le cadre de son impressionnant défi de 900 kilomètres pour la Fondation du CHU de Québec. Réal Dumais et Nicole Landry l'ont accueilli à bras ouverts, offrant un moment de répit à cet homme dont la détermination force le respect.

Arthur, dont la passion pour la marche longue durée l'a mené aux quatre coins du globe, a décidé cette année de mettre son endurance au service d'une

cause qui lui tient particulièrement à cœur. Sa marche, qui le mènera de Saint-Lambert-de-Lauzon jusqu'à Cap-Gaspé, est bien plus qu'un exploit physique : c'est un vibrant hommage à son frère Cyrias, emporté par le cancer en 2022.

Le départ, le 13 mai, a marqué la date anniversaire du décès de Cyrias, et l'arrivée prévue le 5 juillet coïncidera avec sa date de naissance. Chaque pas est ainsi un acte de mémoire et d'espoir.

L'objectif d'Arthur est clair : récolter des dons pour la Fondation du CHU de Québec. Il invite d'ailleurs tout un chacun à contribuer, soit en ligne, soit lors de ses passages dans les municipalités qu'il traverse. Chaque kilomètre parcouru est une occasion de plus d'amasser des fonds et de faire une réelle différence dans la vie des patients.

L'histoire d'Arthur est un rappel poignant de la fragilité de la vie et de l'importance de transformer nos passions en actions significatives. Son périple est un témoignage inspirant de résilience, de générosité et d'amour fraternel. Saint-Pascal a eu le privilège d'être une étape de cette aventure humaine extraordinaire. On peut suivre son parcours sur la page Facebook Arthur le marcheur et on peut faire un don via ce code qr :



PROGRAMMATION 2025 MARCHÉ DE L'EXPO

Le Marché de l'Expo rouvre ses portes début juin pour une saison de 22 semaines, combinant marché public et activités culturelles. Le **marché** se tiendra chaque dimanche de 10 h à 14 h, du 8 juin au 2 novembre. Près de 60 exposants, de L'Islet à Rimouski, y proposeront une grande variété de produits locaux, avec 15 à 20 kiosques chaque semaine, en

L'ATELIER DES SAVOIRS DES JARDINS :
L'AUTRE PROGRAMMATION

L'Atelier des Savoirs Desjardins sera l'hôte de plusieurs activités culturelles cet été et cet automne. Dont, plus particulièrement, cinq ateliers-conférences présentés à 10 h 30 dans le cadre des marchés publics du dimanche. D'ailleurs, c'est possible de s'inscrire dès maintenant sur le site de la **placedelexpo.com**. Les ateliers sont pour la plupart gratuits, où à très faible coûts.

Suivez-le Rythme : Conférence de l'auteure Julie Aubé - **29 juin**

Faire un potager autrement : Conférence-dégustation de Patrice Fortier de la Société des Plantes - **6 juillet**

Atelier de mosaïque avec Marjolaine Alain - **27 juillet**

Élisabeth s'expose : Conférence-dégustation de l'auteure Élisabeth Cardin - **31 août**

Collecte d'insectes : Conférence et exposition de l'entomologiste Alain Roy - **28 septembre**

intérieur et extérieur. Le Coin Gourmand sera animé par Johnny Moutarde et Au Cabouron.

Les **jeudis apéro**, très populaires, reviennent les 26 juin, 10 et 24 juillet, ainsi que les 7 et 21 août, de 17 h à 20 h, avec apéritifs et bouchées servis par une à deux entreprises gourmandes de la région.

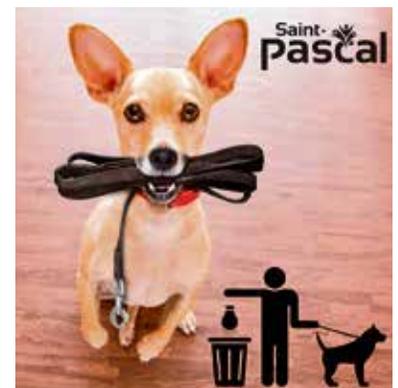
Située au 700, rue Taché, la Place de l'Expo est un projet né en 2023 grâce à la Ville de Saint-Pascal et la Société d'agriculture du Kamouraska. Plus d'infos sur la page Facebook du Marché ou sur placedelexpo.com.

LA MARCHE AVEC PITOU

Le beau temps est enfin arrivé alors les périodes de marche avec pitou seront de plus en plus nombreuses. Lors de ces promenades, n'oubliez pas d'apporter avec vous les sacs pour ramasser les petites surprises laissées par votre chien. **En tant que propriétaire, vous êtes responsable de ramasser les besoins de votre chien autant chez vous que dans les lieux publics.** C'est une simple question de respect!

Pour vous aider, la Ville offrira, à tous les propriétaires de chien qui possède une licence d'animaux **obligatoire** pour les chiens (règlement 26-2000), un distributeur de sacs qui s'accroche à la laisse de votre chien. Vous aurez donc toujours un sac avec vous pour les imprévus!

Afin de recevoir votre distributeur de sacs ou de doter votre chien d'une licence au coût de 20 \$, passez à la réception de l'hôtel de ville.



MARCHÉ DE L'EXPO

DE LA FERME
À LA TABLE

8 JUIN AU 2 NOVEMBRE 2025

<p>MARCHÉS DU DIMANCHE 10 H - 14 H</p> <p>15 À 20 EXPOSANTS REPAS ET TERRASSE</p>	<p>JEUDIS APÉRO 17 H - 20 H</p> <p>26 JUIN • 10 JUILLET 24 JUILLET • 7 AOÛT • 21 AOÛT</p>
--	--

PLACE DE L'EXPO
700 RUE TACHÉ, SAINT-PASCAL
MRC DE KAMOURASKA

marchedelexpo.com
placedelexpo.com

HORAIRE RÉGULIER DES
BUREAUX MUNICIPAUX

Services administratifs

Lundi au jeudi
8 h à 12 h
13 h à 16 h 45

Vendredi
8 h à midi

LE FESTIVAL ARCHIPEL FERA VIBRER SAINT-PASCAL LE 12 JUILLET!

Le samedi 12 juillet, la fête s'installe à Saint-Pascal pour la deuxième journée du festival ARCHIPEL! Une journée complète de spectacles, d'activités et de découvertes vous attend à la Place de l'Expo, avec une programmation qui plaira autant aux enfants qu'aux adultes. Le tout se conclut à l'église pour un spectacle d'*Avec pas d'casque*.

Après-midi familial · 12 h à 16 h · Place de l'Expo

Dès 12 h, place à un programme qui plaira aux jeunes comme aux grands avec :

- *Moi à l'œuvre*, un spectacle-atelier ludique mêlant handpan, violoncelle et création visuelle (prestations musicales à 13 h et 15 h, et un atelier en continu dès 13 h)
- *Loïc Breuzin et son acolyte*, un duo clownesque irrésistible, à 14 h
- *Hoopelaï*, un spectacle de cirque drôle et interactif avec Andréanne Thiboutot, à 15 h 30

Sur place : jeux, ateliers, camions de bouffe de rue, service de bar et ambiance festive.

Tarif pour l'après-midi familial : 15 \$ par adulte, 10 \$ par enfant.

Apéro festif · 16 h à 19 h · Place de l'Expo

À 16 h, débute l'apéro festif avec *Kourage* (Benoît Ouellet). Finaliste de Ma Première Place des arts et accompagné de



Crédit Photo : JHA Photographie

ROLLER-HOCKEY ADULTE

Horaire : Mercredi, 20 h à 21 h 30

Endroit : Centre sportif de Saint-Pascal

Clientèle : 15 ans et plus

Coût : 50 \$/saison ou 5 \$/occasion

Équipement de hockey complet obligatoire

Pour information et inscription :

Langis Bourgoïn, 418 714-7232



Crédit Photo : JHA Photographie

musiciens, il propose un rock du Bas-du-Fleuve aux accents folk et une présence scénique électrisante.

À 17 h, DJ DORO prend le relais sur le *Mixbus*, un ancien autobus scolaire transformé en scène mobile, avec un DJ set dansant aux sonorités funk, électro et musiques du monde.

Sur place : camions de bouffe de rue et service de bar

Tarif pour l'apéro festif : 10 \$ par adulte, gratuit pour les enfants.

Avec pas d'casque · 20 h · Église

En soirée, rendez-vous à l'église pour un moment de pur bonheur musical avec *Avec pas d'casque*, en spectacle à 20 h. Le groupe revient avec un nouvel album et offre un folk contemplatif, riche en textures sonores et en images poétiques.

Billets : 30 \$ par adulte, 10 \$ par enfant.

Ouverture des portes à 19 h 30.

Le festival ARCHIPEL

Produit par le Centre d'art de Kamouraska, la 3^e édition du festival ARCHIPEL se déroule du 11 au 13 juillet 2025, avec des arrêts à Kamouraska, Saint-Pascal et Saint-Pacôme.

Billets et passeports 3 jours en vente dès maintenant au www.festivalarchipel.ca.

CPA - REMERCIEMENTS

Notre dernière activité de la saison a été la cueillette de produits consignés le 25 mai dernier. Merci à tous pour vos dons. C'est grandement apprécié de la part de tous les membres du Club.

Suivez-nous sur la page Facebook du Club pour les informations à venir pour la saison prochaine!

Il est toujours possible de nous apporter vos produits consignés pour notre financement. Chez Andrée-Anne : au 870, rue Desjardins, Saint-Pascal ou chez Marlène : au 192A, route 230 Ouest, Saint-Philippe-de-Néri.

OFFRE D'EMPLOI

**GUIDE ANIMATEUR.TRICE
À L'ÉGLISE DE SAINT-PASCAL**

La visite des églises et la reconnaissance de notre patrimoine religieux sont des activités importantes pour comprendre notre histoire et notre identité. Les églises sont des lieux de culte, mais aussi des témoignages de notre passé et de nos valeurs.

Tu es âgé(e) entre 15 et 30 ans, tu as une belle personnalité, de l'entregent et une bonne capacité à communiquer, nous avons un emploi pour toi :

- Accueillir les visiteurs;
- Expliquer la riche histoire de l'église et son architecture particulière.

Durée de l'emploi :

8 semaines commençant le 23 juin 2025

30 heures / semaine

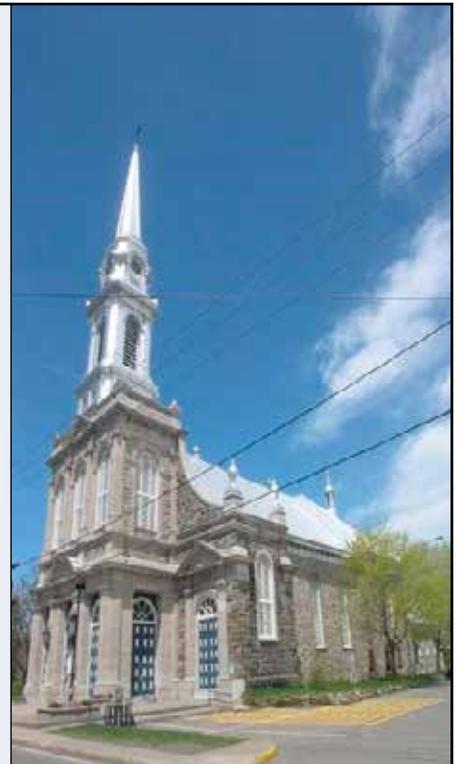
Taux horaire : 18,10 \$ / heure

Une formation sera donnée au début de l'emploi.

Tu es intéressé(e) ou pour informations, contacte :

Nicole Barbeau 418 492-1468 ou

Par courriel : barnico16@hotmail.com



**Fabrique Saint-Pascal-
de-Kamouraska**

Besoin d'accompagnement pour un retour en emploi?

Services d'aide à l'emploi Kamouraska peut vous aider.

Service gratuit, possibilité d'allocation dans certains cas.



555, rue Hudon
Saint-Pascal GOL 3Y0
(sur rendez-vous)

1011, 6^e avenue Pilote
La Pocatière G0R 1Z0

Pour information:
418 856-4288, poste 202

Avec la participation financière de:





DES NOUVELLES DE QUARTIER-JEUNESSE 1995

Le 10 mai 2025 a eu lieu un événement bien particulier pour la Maison des jeunes de Saint-Pascal (MDJ). Nous avons fêté les fondateurs, les jeunes et les adultes de notre ressource qui sont présents depuis 40 ans. C'est avec un souper retrouvailles, au Centre socioculturel de Ville Saint-Pascal, que 130 convives ont pu se remémorer les débuts de la ressource et voir comment la MDJ a évolué au fil du temps.

Nous aimerions souligner le travail exceptionnel de nos neuf jeunes et de nos dix intervenants lors de cette soirée.

Le conseil d'administration aimerait mettre en lumière les deux jubilaires de cette soirée : Madame Rose-Hélène Bouffard, première présidente de notre ressource et Monsieur Jean-Guy Fernandes, ancien organisateur communautaire du CLSC Les Aboiteaux qui sont impliqués, dès le début, pour démarrer la Maison des jeunes en 1984. Un grand merci également à tous les jeunes et adultes fondateurs qui étaient présents lors de cette soirée. Ils ont décidé de se mobiliser dans les années 1984 à 1986 pour avoir un milieu de rencontre pour les adolescents. Sans eux, il n'y aurait pas eu de Maison des jeunes à Saint-Pascal.

Un énorme MERCI également au comité organisateur, Serge St-Pierre (Ti-Roux), qui est proche de la Maison des jeunes depuis plus de 35 ans en tant que jeune utilisateur, mais aussi en tant qu'intervenant significatif et comme administrateur, Lyne Lajoie, une des premières intervenantes, Marjolaine Emond, une précieuse collaboratrice des 30 dernières années, Serge Binet, directeur actuel de la MDJ ainsi que Caroline Beaulieu, intervenante et responsable d'animation. Sans leur implication et bénévolat, cette soirée n'aurait pas été possible.



Comité organisateur

Aux jeunes utilisateurs, employés, membres du c.a. de la MDJ (anciens et actifs), communauté du Kamouraska ainsi que nos partenaires, merci pour votre présence.

Le samedi 17 mai 2025, la MDJ était présente pour la deuxième édition du Salon de la famille du Kamouraska à Sainte-Hélène pour animer un tournoi de jeux vidéo. Succès sur toute la ligne, c'est 13 jeunes qui ont pu participer à cette activité.

Le samedi 24 mai 2025, se tenait le marché aux puces de Ville Saint-Pascal. Huit jeunes étaient sur place pour y vendre plein de choses pour amasser de l'argent pour que les coûts des activités de l'été soient moindres pour tous les jeunes participants.

Nous sommes en pleine préparation de notre programmation de l'été 2025. Plus de détails seront affichés sur notre page Facebook et dans nos locaux d'ici les prochaines semaines.

Ne pas oublier notre assemblée générale annuelle le jeudi 26 juin 2025, à 17 h. Surveillez notre Facebook pour les inscriptions.

Continuer à suivre notre programmation sur notre page Facebook Quartier-Jeunesse 1995 et sur notre site Internet www.mdjstpascal.ca.

Brigitte Grondin
Présidente du c.a.
418 492-9002



Les dignitaires jeunes et adultes du début de la maison des jeunes avec les membres du conseil d'administration actuel.



MESSAGE DE L'APHK

L'assemblée générale annuelle de l'Association des personnes handicapées du Kamouraska Est aura lieu le 15 juillet, à 19 h, dans les locaux de l'APHK. Bienvenue à tous. Prenez note que 2 postes d'administrateurs restent à combler. Les personnes intéressées peuvent nous contacter via direction@aphke.org



L'APHK sera présente au Marché public les 22 et 29 juin, le 13 juillet, les 24 et 31 août, ainsi que le 14 septembre. Profitez de votre visite pour voir et acheter nos articles au kiosque de l'APHK! Prenez note que le samedi précédant notre présence au Marché public, la Boutique APHK sera fermée.

L'APHK tient à remercier tous les donateurs qui ont fait de notre barrage routier 2025 un franc succès. Vos dons sont essentiels et permettent à l'APHK de poursuivre sa mission. Grâce à vous, nous avons amassé un total de 3 400 \$.



DES NOUVELLES DU CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-PASCAL

Le Cercle de fermières de Saint-Pascal sera présent au Marché public de Saint-Pascal les 29 juin, 27 juillet, 7 septembre et 5 octobre 2025, de 10 h à 14 h.

Nos rencontres hebdomadaires du lundi reprendront en septembre. Surveillez nos publications dans le journal Le Placoteux et sur notre page Facebook, vous y trouverez des détails sur les dates de reprise de nos activités et ateliers spéciaux d'automne 2025.

À bientôt!

Souper des Chevaliers de Colomb

Billets disponibles auprès de
Jean-Guy Charest 418 492-3247
Claude Dumont 418 492-2463

#0500



Conseil 2941
Saint-Pascal

Commandité par

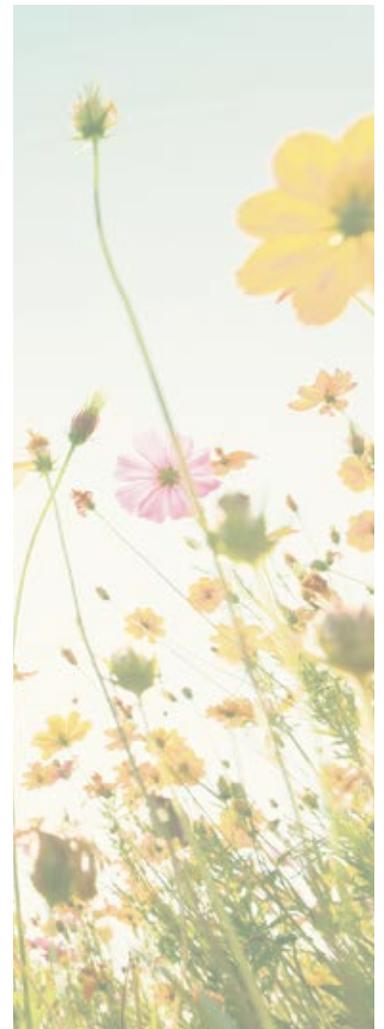


Bienvenue
Souper 33Q
pour emporter

Vous récupérez votre poulet dans le
**Stationnement de
l'École Chanoine-Beaudet
à Saint-Pascal**
le 30 août 2025 entre 17 h et 18 h

au coût de **20\$**
Poulet préparé par Sylvain Lemieux

INFORMATIONS
Gaston 418 492-3621





Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430 • Téléc. : 418 492-2832



✓ Équipements à la FINE POINTE de la technologie
✓ Techniciens CERTIFIÉS ✓ Travaux GARANTIS À VIE

- Carrosserie • Mécanique et alignement
- Redressement de châssis avec système 3D
- Esthétique automobile (nettoyage int. et ext.)
- Traitement antirouille

 216, rue Rochette, Saint-Pascal 




ROYAL LEPAGE

KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage

vdrapeau@royallepage.ca



Courtier immobilier résidentiel et commercial

Véronique Drapeau 418 894-3375



 **Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier**
PHARMACIENNES

HEURES D'OUVERTURE

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 9 h à 18 h
Jeudi : 9 h à 20 h Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 10 h à 13 h

555, rue Taché, Saint-Pascal 418 492-1234

Notre Kamouraska, on l'aime et on en prend soin! 

CET ESPACE
est pour
vous!

Riche en
expertises

mallette.ca

Carolyne Thériault, CPA auditrice
carolyne.theriault@mallette.ca

Jessy St-Onge-Lemieux, CPA auditrice
jessy.lemieux@mallette.ca

Pascal Briand, CPA auditeur
pascal.briand@mallette.ca

La Pocatière : 418-856-2690
St-Pascal : 418-492-3515

MALLETTE

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

HÉLAINE PETTIGREW

Conseillère en publicité
418 492-2706 poste 108
helaine@leplacoteux.com

491, avenue D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

WWW.LEPLACOTEUX.COM



Gens
D'AFFAIRES
DE SAINT-PASCAL

Vous aimeriez devenir
membre **gratuitement?**

Louis Turbide
418 492-2706 poste 105
direction@leplacoteux.com

 @gensdaffairesdesaintpascal



VOTRE DESTINATION
POUR TOUS VOS PROJETS !

VENEZ RENCONTRER NOTRE ÉQUIPE D'EXPÉRIENCE !

NOUVEAU !

DÉCOUVREZ
LES TOITURES
RÉSIDENTIELLES
ET COMMERCIALES
CRC CANROOF

PRODUIT CANADIEN
ET ADAPTÉ À
NOS CONDITIONS
CLIMATIQUES



PORTES & FENÊTRES
PERSONNALISÉES
À VOTRE STYLE !

ESTIMATION EN MAGASIN

DISTRIBUTEUR DE
RAMPES D'ALUMINIUM
ET DE VERRE TREMPÉ

FABRIQUÉES SUR MESURE



ESTIMATION
GRATUITE

REVÊTEMENT
EXTÉRIEUR



418 492-2347

1005 rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec)

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire
Le Placoteux, en bloquant les nouvelles de ses
plateformes Facebook et Instagram.



Restez informé et ne manquez rien
de l'actualité en vous inscrivant
à notre infolettre.

leplacoteux.com/inscription-infolettre

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD